



L'ACTION MUNICIPALE À MI-MANDAT

86% D'ENGAGEMENTS TENUS

Pour une ville...





Je vous souhaite une très bonne lecture de ce bilan dont une version synthétique est également consultable dans votre journal « Pontarlier votre ville ». Je vous invite bien entendu à nous faire part de vos remarques sous la forme qui vous conviendra (courrier, courriel,...).

PONTARLIER

Directeur de la publication

Patrick Genre

Équipe rédactionnelle :

L'équipe municipale et l'équipe de direction de la Ville de Pontarlier

Coordination : Julie Verger

Administration - Secrétariat de rédaction : Julie Verger

Crédit Photos et Illustrations :

Ville de Pontarlier

Conception et mise en page :

Scoop Communication et Service de communication de la Ville de Pontarlier



S'engager pour sa ville, c'est avoir l'ambition d'assurer son développement, d'accroître son attractivité, mais également d'asseoir sa notoriété.

L'action municipale ne se fonde pas uniquement sur les promesses d'une campagne électorale, notre feuille de route se nourrit également de propositions qui émergent tout au long du mandat. Autant d'engagements qui répondent aux préoccupations quotidiennes des Pontissaliens et Pontissaliennes.

Cette période de mi-mandat est l'occasion de faire un arrêt sur image, pour évaluer ensemble, en toute transparence, l'action municipale. Et ce, en complément des rencontres et échanges constants menés avec vous depuis le début du mandat et auxquels je m'étais engagé avec l'équipe municipale, à chaque réunion publique, dans les quartiers ou au cours des conseils municipaux, ...

C'est une nécessité qui s'affirme encore plus aujourd'hui. Il est primordial que les Elus s'adressent directement à la population, puissent rendre des comptes et sachent expliquer leurs choix. C'est l'objectif de ce document spécial qui complète votre journal « Pontarlier votre ville ». Dans cet esprit et dans le plus strict respect de la démocratie, j'ai également souhaité que les groupes d'opposition puissent disposer de plus d'espace qu'habituellement pour s'exprimer plus largement.

Vous retrouverez donc, organisé sous une présentation la plus aérée et la plus claire possible, l'ensemble de nos 185 engagements. A l'aide de pictogrammes simples, vous pourrez mesurer ce qui a été fait, ce qui est en cours, ce qui ne l'est pas encore et ce qui ne le sera définitivement pas. Vous pourrez aussi apprécier l'engagement de toute l'équipe municipale, car il s'agit d'un véritable travail d'équipe, sans lequel il ne pourrait y avoir d'arbitrage et de décision éclairée. C'est tout le sens qui est donné à la mise en valeur de l'ensemble de l'équipe de la municipalité, que je préside, et au-delà du groupe majoritaire.

Je tenais ainsi, avec l'équipe, à vous proposer ce bilan d'étape, que nous présenterons d'ailleurs publiquement, afin d'ouvrir le débat et surtout de nous projeter avec vous, d'ores et déjà, sur la seconde partie du mandat, qui comportera aussi de nombreux défis.



© Alexis Baud

Patrick GENRE,

Maire de Pontarlier,
Président de la Communauté
de Communes du Grand Pontarlier,
Conseiller régional
Bourgogne Franche-Comté

Vos élu(e)s - La Majorité



Retrouvez le trombinoscope détaillé avec les délégations sur www.ville-pontarlier.fr

URBANISME

Une ville constructive

Votre élu référent : Christian Pourny



Une ville responsable

53 Affirmer le rôle prépondérant de la ville centre dans l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Un dossier partagé avec Daniel Defrasne

La Ville de Pontarlier participe activement aux réflexions menées pour l'élaboration du SCOT avec notamment des élus municipaux au sein des commissions (commission SCOT CCGP : 4 représentants, commission du Syndicat mixte du Haut-Doubs, pour l'Habitat : 2 représentants, pour l'Économie : 2 représentants, pour l'Environnement : 2 représentants, pour l'Aménagement : 2 représentants).

ZOOM

54 Réaliser un lotissement communal pour faciliter l'accès à la propriété

Deux lotissements communaux devraient être réalisés avant la fin du mandat. Les lotissements Montaigne et des Pareuses. Le lotissement dit Montaigne pour fin 2018 avec une trentaine de logements. S'agissant du lotissement des Plans Battelin, il sera réalisé dans un second temps après avoir délocalisé les jardins familiaux.

56 Atteindre 22 % de logements sociaux en 2020

Un dossier partagé avec Bénédicte Hérard

Cet objectif est poursuivi au travers de plusieurs programmes urbains comme l'îlot Saint Pierre qui comptera 20% de logements sociaux, les deux lotissements communaux mais également les lotissements développés par l'initiative privée. Ainsi, le pourcentage de logements sociaux devrait progressivement passer de 19,5 à 22% entre 2014 et 2020.

57 Créer un conseil du logement social rassemblant la Ville, les bailleurs sociaux et les représentants des locataires

Un dossier partagé avec Daniel Defrasne et Bénédicte Hérard

Création en mars 2017 de la Commission communale « Habitat Social ».

Une ville dynamique

58 Créer 300 nouveaux logements

Sont programmés 200 logements avec l'îlot Saint Pierre, 60 avec les deux lotissements communaux, sans compter l'initiative privée qui peut compléter l'offre. Voir également engagements N°54 et N°56.

ZOOM

55 Îlot Saint-Pierre : renouvellement urbain et durable

Ce grand programme de reconversion urbaine s'inscrit dans la Stratégie Globale d'Aménagement Urbain (SGAU) initiée en 2015 par la Ville de Pontarlier. L'îlot Saint-Pierre se compose de 3 quartiers qui seront reliés entre eux et aux quartiers existants pour ne former qu'un seul et même ensemble urbain : le quartier Saint-Pierre, le quartier La Fontaine, et le quartier de l'ancien centre sportif ainsi que le parking des Ecorces.

Ce projet urbain répondra demain aux nouveaux besoins en matière d'habitat, de mixité de services, d'équipement ou d'espace de vie : plus de 200 logements, une maison médicale, une résidence seniors, une crèche... Les travaux ont débuté par la démolition des anciens Abattoirs, actuellement en cours. Pour le renouvellement durable, se reporter à l'engagement N°40

59 Plan d'encouragement à la valorisation du patrimoine du centre-ville

Dossier transféré : compétence CCGP

Le plan d'encouragement trouvera sa réalisation dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme et Habitat (PLUIH) en cours d'élaboration par la Communauté de Communes du Grand Pontarlier.



✓ Mais depuis 2014, plusieurs opérations d'aménagements urbains au centre-ville ont été réalisées : requalification de la place Saint Bénigne : 1,1 millions d'€, de la rue de la Halle (en cours : 480 000 €), de la rue des Lavaux (2^{ème} tranche : 650 000 €). Aménagement du pôle multimodal (secteur gare et rue Morand : 2 millions d'€).

60 Aménager les axes pénétrants de l'agglomération

En 2017 sera créé le rond-point sur la rocade Georges Pompidou au débouché de la rue des Granges sur la RN57. L'opération doit commencer courant de l'été 2017.

61 Aménager l'espace des Forges

Le parc des Forges fait actuellement l'objet d'une réflexion aux fins de le transformer en zone ludique, les conclusions devant intervenir en 2017, sachant que la zone sera globalement requalifiée avec l'installation d'une microcentrale hydroélectrique (voir engagement N°39).

Une ville au quotidien

✓ 62 Créer une halle couverte

Un dossier partagé avec Bertrand Guinchart, Gaston Droz-Vincent

Voir engagement « Une ville en mouvement » N°11.

63 Étendre les pistes cyclables

Un dossier partagé avec Sylvie Laithier, Gaston Droz-Vincent

Se reporter à l'engagement « une ville accessible » N°101 et « une ville au quotidien » N°131 et N°41.

Une ville solidaire

64 Créer une Maison des seniors au sein de l'îlot Saint-Pierre

Un dossier partagé avec Bénédicte Hérard

Un appel à projet est lancé afin de choisir l'opérateur en charge de sa construction et de son exploitation. Se reporter à l'engagement « une ville solidaire » N°28.

65 Contribuer à l'implantation d'un accueil des jeunes en formation (foyer ou chambre)

Un dossier partagé avec Bertrand Guinchart

Se reporter à l'engagement « une ville en mouvement » N°7, une réflexion est menée dans le cadre du nouveau quartier de l'îlot Saint-Pierre pour un accueil temporaire tant d'étudiants que de travailleurs.

Une ville bien gérée

66 Réaliser un diagnostic de l'immobilier de la Ville

Des audits énergétiques sont réalisés sur 13 bâtiments communaux pour cibler les actions prioritaires et programmer des travaux à l'appui notamment de ces audits : isolation des combles, remplacement de menuiseries... (En 2015 : 10 bâtiments concernés.) La télégestion des chaufferies permet de les piloter à distance et de détecter d'éventuels dysfonctionnements (voir engagement N°37).

